

LE PASSE-TEMPS

ET LE PARTERRE

RÉUNIS

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

ANNONCES

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

V. FOURNIER, Directeur

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : <i>La Revanche des Hommes mariés</i>	Pierre BATAILLE
Echos Artistiques.....	X...
Nos Théâtres.....	X...
Par ci, Par là.....	MAUPIN.
Parcasse (sonnet).....	Henri BONEL.
Lettre Parisienne : <i>Les Courses</i>	Marcel FRANCE.
Chronique Féminine : <i>Lune de Miel</i>	Gabrielle CAVELLIER
Notes d'Actualité : <i>Les Revue-nants</i>	René GROUGÉ.
Le Chemin fleuri (poésie)...	Simone SIMONY.
Toujours ces dames !.....	Paul P...
Libre Chronique : <i>C'est le Printemps, la feuille pousse..</i>	FRANC-SILVON.

CAUSERIE

La Revanche des Hommes mariés

Les célibataires masculins viennent d'éprouver, au Mas-Grenier, un échec qui leur sera certainement sensible, cet échec venant s'ajouter aux nombreuses avanies dont ils sont l'objet depuis qu'il a plu à MM. Piot et Bertillon — ces enragés reproducteurs — d'agiter, chez nous, le spectre de la dépopulation.

Vous ne connaissez pas le Mas-Grenier ? C'est une commune de 1.550 habitants de l'arrondissement de Castelsarrasin.

Le hasard — malicieux à ses heures — avait voulu que le Conseil municipal de la localité fût exclusivement composé de célibataires.

Maire, adjoints, conseillers, autant

de réfractaires endurcis à l'endroit du mariage.

Tous — sans exception — estimant qu'il est plus commode — et plus économique — de jouir de l'existence sans en avoir les charges et les soucis, et que s'il faut travailler, il est plus agréable de le faire pour subvenir à ses plaisirs, que pour nourrir une femme et élever sa marmaille.

Ce raisonnement insidieux — qui est celui des célibataires de tous les pays — permettait aux édiles du Mas-Grenier, lorsqu'ils étaient réunis en session de « bêcher » à qui mieux mieux les pauvres maris ; de se faire des « gorges chaudes » des infortunes conjugales de celui-ci et de celui-là, et d'égayer, fort à propos, les questions d'intérêt local par le récit autrement captivant des bonnes chasses faites sur le terrain d'autrui.

Le renouvellement des Conseils municipaux vient de mettre un terme à cette douce quiétude.

En gens avisés et avant de se soumettre au verdict capricieux du suffrage universel, les édiles du Mas-Grenier jugèrent indispensable de s'unir en un bloc résistant et prirent une décision aux termes de laquelle ils n'admettaient sur leur liste que des candidats célibataires.

Les rusés compères tenaient leur réélection pour assurée.

Ils avaient compté sans l'énergie des hommes mariés qui relevèrent le défi et formèrent — à leur tour — un bloc opposant d'où tout célibataire fut impitoyablement banni.

La lutte fut chaude : de part et d'autre les épithètes les plus désobligeantes furent échangées avec une générosité frisant la munificence.

Le *vox populi* s'est finalement prononcé en faveur des hommes mariés : pas le moindre ballottage pour atténuer la défaite des vieux garçons qui

se trouvent piteusement renvoyés à leur égoïste solitude.

Privés des « jouissances du pouvoir » il ne leur reste plus qu'à supputer — sans enthousiasme — les pénalités fiscales que leur réserve un avenir prochain.

Leurs vainqueurs parlent déjà d'émettre un vœu en ce sens et — bien que le Mas-Grenier tienne une place des plus modestes dans le corps électoral — ce vœu pourrait ne pas rester stérile, l'Etat qui a déjà taxé les chevaux, les billards, les bicyclettes et les chiens ayant, plus que jamais, besoin de nouveaux impôts pour équilibrer son budget.

Entre temps, les célibataires black-boulés pourront se dire que s'il est souvent agréable de n'avoir pas de femme à soi, il est parfois dangereux d'avoir contre soi les femmes des autres.

Il est à prévoir qu'ils ne resteront pas en cette fâcheuse posture d'être honnis — en même temps — par les hommes et par les femmes.

On a — dans le Tarn-et-Garonne — l'esprit et le cœur également prompts à la riposte : toute leur tactique consistera vraisemblablement à se rapprocher le plus possible de ces dernières.

Ils ont tant à se faire pardonner, que les maris feront bien d'ouvrir l'œil sur eux !

La mesure d'élimination prise par l'ancien Conseil municipal du Mas-Grenier, avait cependant des visées plus hautes que celles qu'on a voulu lui attribuer dans une certaine partie du public, naturellement disposée à ne saisir que le côté plaisant des choses.

Cette mesure répondait affirmativement à la question : Le célibataire est-il plus apte que l'homme marié à s'occuper des affaires publiques ?

Au premier abord, il apparaît clair comme le jour, que le premier est plus libre de l'emploi de son temps que le

second, mais, de là, à le croire plus indépendant, il y a loin.

L'existence du célibataire n'a rien de commun avec celle d'un cénobite échappant — *per fas et nefas* — à l'influence d'une femme quelconque, puisque la sagesse des nations nous apprend qu'il faut en tout et partout, chercher la femme.

Rien ne prouve — en un mot — qu'on est obligatoirement chaste, parce qu'on vit en dehors de la loi du mariage!

De même que beaucoup de maris font les garçons sans en avoir le droit, il est rigoureusement vrai que beaucoup de célibataires font les maris sans y être forcés.

Ceux-là prétendent que s'il est doux de s'aimer, il est plus doux encore de pouvoir chanter à deux ce refrain d'un vieil opéra-comique.

A tous les regards jaloux,
Cachons-nous!
Cachons-nous!

Pierre BATAILLE.

LA CRÈME SIMON est la meilleure des Crèmes



Echos Artistiques

A propos du trust des théâtres, voici des chiffres fort intéressants.

Il y a dix ans, les recettes des cinq principaux music-halls de Paris étaient inférieures de 28 pour cent à celles des cinq principaux théâtres de genre. Aujourd'hui, elles le dépassent de 30 pour cent.

Les cafés-concerts étaient, il y a dix ans, au nombre de 22. Ils faisaient une recette annuelle de 7,094,600 fr. Il y a, aujourd'hui 45 cafés-concerts, qui encaissent 13,000,000 de plus que les théâtres.

Et cela n'est assurément flatteur ni pour le public, ni pour les auteurs dramatiques.

..

Le directeur du Moulin-Rouge était poursuivi devant le Tribunal de simple police pour un certain nombre d'altérations du texte visé par la censure dans la défunte revue *T'en as un ail !* L'action publique, en effet, estimait qu'il y avait là une infraction à l'article 106 de l'ordonnance du préfet de police en date du 1^{er} septembre 1898.

Le tribunal de police du 20^e arrondissement de Paris vient de rendre son jugement, dans lequel il proclame que c'est l'acteur seul, et non le directeur, qui doit être déclaré responsable des fantaisies scéniques :

« Attendu qu'il est acquis aux débats, et non dénié que ces altérations ont été commises par les artistes, sans qu'il soit relevé un fait personnel au directeur;

« Attendu, en fait, que les improvisations fantaisistes, spontanées et non autorisées, de certains acteurs, font naître des conflits entre ceux qui croient avoir le droit de siffler d'accord avec les règlements et la censure, et ceux qui prétendent avoir le privilège d'applaudir sans tolérer les sifflets;

« Attendu qu'en poursuivant directement les acteurs on mettrait un terme aux scandales qu'ils font naître souvent dans un but de réclame personnelle;

« Considérant que si l'on admettait en principe absolu la responsabilité pénale, on mettrait les directeurs de théâtre à la merci d'un artiste qui, de sa propre initiative, et à la recherche d'applaudissements malsains, qu'il sait toujours obtenir en forçant la note, resterait indemne en faisant supporter par autrui les conséquences d'un fait que ce dernier ne peut prévoir;

« Attendu en droit qu'il est de principe que la culpabilité est individuelle;

« Le président, par ces motifs, renvoie le directeur du Moulin-Rouge des fins de la plainte, sans dépens ».

Mais il paraît que l'action publique ne veut pas se tenir pour battue et, comme elle désire faire trancher la question, elle vient de se pourvoir en cassation.

..

A Alger, le directeur Guillien a eu une fin de saison plutôt malheureuse. Le cautionnement directorial de 25.000 francs s'est trouvé en grande partie frappé d'opposition. Il ne reste que 9.350 francs disponibles pour payer les 26.000 fr. dûs aux artistes, aux choristes et à... l'agence Morvan.

..

Pour faire rêver les chansonniers français : Une seule chanson *The absent Minned Beggar*, faite au moment de la guerre du Transvaal, par Rudyard Kipling a rapporté à son auteur la modique somme de *trois millions*.

..

Un procès intenté à un éditeur par les héritiers d'Auber, a fait connaître les prix auxquels le musicien avait cédé certaines de ses partitions.

Le prix le plus élevé, 24.000 francs, est celui de *l'Enfant prodigue*; le *Cheval de Bronze*, les *Diamants de la Couronne*, *Fra Diavolo* ont été vendus 18,000 francs. Les autres ouvrages d'Auber ont été cédés pour des sommes variant de 9.000 à 15.000 francs.

L'affaire ne dut pas être mauvaise pour l'éditeur.

..

Mme Sarah Bernhardt poursuit le journal parisien *Gil Blas* en paiement d'un franc de dommages-intérêts et de dix insertions, pour avoir « en son numéro du 11 avril 1904, publié, en première page, un article signé de Chavagnès, intitulé : *Varennes*, dans lequel il faisait la divulgation du scénario de la pièce de MM. Henri Lavedan et Lenôtre, intitulé : *Varennes*, alors en répétitions au théâtre de Mme Sarah Bernhardt ».

L'assignation porte « que cette divulgation anticipée, ainsi faite sans autorisation des auteurs ni de la directrice, constitue un abus flagrant contraire à toutes les tradi-

tions du théâtre et du journalisme; qu'en révélant ainsi par avance au public l'intrigue et les divers tableaux de la pièce, le journal cause un préjudice manifeste à Mme Sarah Bernhardt, tant comme directrice de théâtre que comme principale interprète, qu'il lui est dû réparation, etc., etc.

La solution du jugement à intervenir sera intéressante.



NOS THÉÂTRES

THÉÂTRE DES CELESTINS

Nous n'avons à enregistrer cette semaine qu'une fort belle représentation du *Marquis de Priola* donnée, jeudi soir, avec le concours de M. Le Bargy, sociétaire de la Comédie-Française, et de Mlle Henriette Roggers, du Gymnase.

Le Marquis de Priola, de M. Henri Lavedan, était accompagné, sur l'affiche, de *l'Enigme*, de M. Paul Hervieu.



Par ci, Par là !

Une nouvelle Société vient de se fonder à Lyon, par les soins de quelques dévoués amis, pleins d'un zèle des plus louables : Société des Anciens élèves du Conservatoire de Musique et de Déclamation.

Ses statuts, élaborés avec un soin minutieux et dans un but purement philanthropique, tracent à la Société une voie d'aide et d'assistance dont le champ est d'autant plus vaste qu'il se développe dans une corporation où la vie n'est pas toujours facile et où les déboires sont nombreux.

Afin que chacun soit à même d'en apprécier les mérites, je vais essayer d'en faire connaître, en les développant, les articles principaux.

Article 2. — Cette association a pour but de conserver et, au besoin, de renouveler ou d'établir des relations amicales entre les anciens élèves du Conservatoire.

Inutile d'insister sur l'utilité qu'il peut y avoir pour tous les anciens élèves, qu'ils aient ou non suivi la carrière artistique, à avoir un bureau qui se tiendra à leur disposition pour leur fournir les renseignements sur ce qu'est devenu tel ou tel camarade; qui leur indiquera que, dans telle ou telle ville où ils vont aller, ils pourront trouver un ou plusieurs anciens élèves qui se feront un plaisir de les renseigner sur

tout ce qui est indispensable de connaître pour un nouveau venu; qui, enfin, sera à même de les initier sur tous les points leur présentant un intérêt.

Article 3. — Elle se propose :

1° De venir en aide, par tous les moyens dont elle disposera, aux anciens camarades, à leurs veuves et à leurs enfants;

2° De fournir à des élèves méritants et peu fortunés, fils d'anciens camarades, les moyens soit de faire leurs études à Lyon, soit de les compléter à Paris;

3° D'exercer une influence salutaire sur les élèves actuels, soit en instituant des prix destinés à stimuler leur ardeur au travail, soit en les soutenant de son appui moral au début de leur carrière, soit en leur accordant des secours destinés à faciliter l'achèvement de leurs études, suivant les ressources du budget;

4° D'adopter après examen, toutes les mesures propres à rendre plus nombreux et plus faciles, les rapports entre les membres de la Société.

Chacun sait que, si certains artistes gagnent des sommes énormes annuellement, la majorité végète et se débat anxieusement contre les nécessités premières de la vie.

Il n'y a pas que des cigales parmi les artistes, gaspillant au jour le jour les appointements fabuleux qui leur sont alloués; il y a beaucoup plus de fournis vivant modestement et économisant sou à sou quand elles le peuvent.

Mais quand l'âge arrive, avec son cortège de maladies, d'infirmités et surtout de chômage, les économies sont vite épuisées et alors, c'est le besoin qui se fait sentir, chaque jour plus impérieux. La misère frappe à la porte du foyer et toutes les représentations à bénéfice, tous les secours individuels ne parviennent souvent pas à la chasser.

Alors la Société paraît, si elle a des ressources, elle s'inquiète de ce qu'il y a lieu de faire, elle paie les dettes criardes, elle fournit l'indispensable et arrive même à procurer un emploi à ce vieux camarade qui n'a pas eu le talent ou la chance de réussir!

Les études, quand on n'a pas une personnalité originale ou transcendante, sont longues et combien nombreux sont ceux qui ont dû abandonner la carrière, faute de moyens pour y pénétrer.

Alors, quand aux concours, un élève aura fait montre d'une nature, d'un tempérament, d'une intelligence artistique, en un mot, si ses moyens sont insuffisants pour aller à Paris recevoir la consécration indispensable, la Société s'entremettra pour lui servir semestriellement une bourse, lui permettant de vivre dans la capitale et d'y achever son éducation artistique, à con-

dition, toutefois, qu'il sache s'en montrer digne, et que les notes fournies par ses professeurs soient en son honneur.

De plus, en relations constantes avec la Direction de nos théâtres municipaux, la Société usera de son pouvoir auprès d'elle pour obtenir l'engagement de ses membres qu'elle saura susceptibles de remplir leur emploi à la satisfaction du public.

Comme on le voit, par ce trop court aperçu, c'est un but très noble et très digne d'encouragements que s'est fixé la nouvelle Société; aussi ne saurait-on trop faire appel à la bonne volonté des nombreux amateurs lyonnais qui s'intéressent aux choses et aux gens de théâtre, pour les prier de l'aider de leurs ressources, en acceptant le titre de membres honoraires, moyennant une faible cotisation annuelle de douze fr.

Je ne terminerai pas sans formuler l'espoir de voir figurer, parmi les vice-présidents d'honneur, le sympathique professeur Gerbert, dont le nom est synonyme de bonté et de charité, et dont les connaissances et le passé artistiques seraient d'un grand appui pour la jeune Société. Il y a là un oubli à réparer de la part des fondateurs!

MAUPIN.

GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 6, rue St-Côme (au premier)



PARESSE

Comme au rythme de la berceuse
L'enfant se fait, grands yeux ouverts,
Parfois ma Muse paresseuse
Ecoute parler l'Univers

Auprès de la brise enjouée,
Du vent sonore des hivers.
Du chant de la source mousseuse.
Bien pauvre est la chanson des vers!

Et, lissant retomber ma plume,
Je m'en va s. l'esprit dans la brume,
Me laissant vivre simplement;

Mais bientôt une voix s'éveille
Et me jette en reproche aimant :
« Réve-t-elle toujours, l'abeille ? »

Henri BOMEL



Lettre Parisienne

LES COURSES

Voici que la saison des Courses est dans son plein et qu'elle va bientôt atteindre avec le Grand-Prix son point culminant.

On sait, hélas! la place que la passion du jeu sous forme de pari a don-

née aux Courses dans la vie moderne et du haut en bas de l'échelle sociale.

Cependant, lorsque le 11 nov. 1833, douze *sportmen*, appartenant à l'élite de la Société parisienne, signèrent le procès-verbal de la *Société d'Encouragement* et qu'ils fixèrent leurs premières courses au mois de mai suivant, ils ne disposaient pour leurs épreuves que d'une quarantaine de chevaux et ne purent réunir, pour leurs six prix de début, que 11,500 francs. Douze amateurs, quarante chevaux et 11,500 fr., voilà le bilan du Sport français en 1834!

Mais aujourd'hui ou, pour préciser avec des chiffres bien établis, en 1901, les 11,500 francs de prix se sont élevés à 14 millions. Il y a, répandus dans tout le pays, 350 hippodromes, comportant 800 réunions et 4,000 courses par an.

Un milliard est jeté tous les deux ans sur le turf, tant en paris publics que prohibés, et 60 o/o de ces paris, environ 70 millions sont fournis par les classes pauvres.

Aux grands jours, tant au pesage qu'à la pelouse, jours de semaine aussi bien que les dimanches, la foule des gens qui se pressent aux courses dépasse cent mille. Et il faut ajouter à cette multitude d'assistants celle des parieurs à distance, à Paris et en province, celle des concierges qui parient de leur loge et attendent avec un battement de cœur le journal de sport qu'ils vont arracher des mains du crieur haletant; les garçons de coiffeurs et les garçons de café tout aussi inquiets et troublés dans leur besogne; les cuisiniers qui parient de leurs fourneaux: les « petites dames » de leur lit; les ouvriers de leur chantier; les « midinettes » de leur atelier, rien qu'à Paris, la population des parieurs qui vont faire fondre leurs ressources à la dévorante et monstrueuse machine est de 200,000.

L'idée première des courses fut le perfectionnement de la race chevaline, elle aboutit aujourd'hui au détraquement de l'espèce humaine.

Les Courses nous viennent d'Angleterre. Elles datent de loin chez nos voisins. Ce fut en 1603 (l'an dernier était le troisième centenaire) que le roi Jacques I^{er} fonda les réunions de Newmarket et de Croydon. Les prix étaient simplement une cravache ou sonnette en or. Le premier prix d'argent, un prix de 100 livres, fut institué par Charles II.

Les Courses étaient alors des épreuves fort dures; les moindres distances à courir étaient de 6 à 7 kilomètres. On s'ingéniait à découvrir les bêtes les plus résistantes et les plus vives; c'était l'enfance de l'élevage. Cependant, la carrière des coureurs terminée sur le turf, on eut bien vite l'idée de les

utiliser comme reproducteurs. La race anglaise pur-sang est sortie de là.

Trois étalons fameux lui ont donné naissance, l'un était Turc, les deux autres Arabes. Le Turc était le cheval de guerre du capitaine Beyerly, en 1689; l'un des Arabes avait été importé en 1712, l'autre fut amené quelques années plus tard par lord Godolphin qui, passant à Paris, sur le Pont-Neuf, le découvrit attelé à la voiture d'un porteur d'eau. Ce cheval arabe égaré entre les mains d'un Auvergnat qui n'en connaissait pas la valeur, devait faire souche de sujets de grande race, comme qui dirait des Rohan et des Montmorency de la race chevaline.

Les premières courses ne datent en France que de Louis XVI. Elles furent importées de Londres par un excentrique anglo-man (l'anglomanie en était alors à sa première invasion) le comte de Lauraguais qui, le premier, fit voir aux Parisiens, dans la plaine des Sablons, une course avec des chevaux et des jockeys anglais.

Ce fut un feu de paille. On eut bientôt, en France, avec la Révolution et l'Empire, d'autres idées en tête.

Il faut arriver à la date que nous avons dite, celle de la création de la *Société d'Encouragement*, pour leur voir reprendre quelques faveurs, sur l'hippodrome de Chantilly créé pour les courses plates et aux réunions de la Croix-de-Berny pour les courses d'obstacles. Mais ce ne fut longtemps qu'amusements de grands seigneurs et d'oisifs élégants.

Peu à peu, ce ne fut plus qu'un prétexte au jeu et au pari.

Le gouvernement essaya bien d'enrayer le fléau, mais quand il s'avisait d'interdire le jeu, la foule qui n'était pas là pour s'amuser, déserta les hippodromes.

Ce fut le gouvernement qui capitula, mais ce ne fut pas le battu qui payait l'amende, ce fut le public. Fondé et organisé par la loi de 1891, le Pari Mutuel est devenu une véritable institution d'Etat qui a son chapitre au budget.

Son rapport, constitué par un prélèvement sur les prix engagés, a été en 1900, l'année où l'on a parié le moins, malgré l'Exposition ou peut-être à cause d'elle, a été de 6,522.928 fr. 45. Cet argent est réservé, pour le purifier, à des créations humanitaires. On vient toujours pour le purifier, de l'augmenter d'un nouveau 1 % de prélèvement.

Le pari aux courses a le don comme le jeu lui-même, d'aveugler ses adeptes. Ceux-ci, du moins, ferment volontairement les yeux sur tous les scandales, sur tous les trucs que tous les jours leur signale leur journal. De tous ces trucs destinés à volatiliser l'argent du parieur, nous n'en citerons qu'un qui est rapporté dans le *Temps*.

Confessé par notre grave confrère,

un des rois des bookmakers, M. Damien, avoue qu'un jour, à Auteuil, le jockey Lagden qui allait monter « Miroir de Portugal » accepte une offre de 10,000 fr. pour faire dérober son cheval à la rivière. Prévenu par le jockey lui-même, M. Damien lui offrit 3,000 fr. pour le décider à gagner quand même, car le cheval était sûr. Le jockey accepta... des deux mains et « Miroir » sauta et gagna comme dans un fauteuil, ce pendant que M. X..., le premier offrant, se croyant bien sûr de son marché, donnait « Miroir de Portugal » à des cotes invraisemblables. Cet exemple de la tricherie aux courses, et il y en aurait des milliers à citer, est bien suggestif, mais croyez bien qu'il ne convertira pas un seul de nos aveugles volontaires, dupes bénévoles.

Marcel FRANCE.

"OLD ENGLAND" DE LYON
TAILLEUR, 28, Rue de la République



CHRONIQUE FÉMININE

LUNE DE MIEL

Je t'aime; tu m'aimes; nous nous aimons; vous vous aimez; ils s'aiment. Conjugaison exquisite! Duo toujours le même dont la monotonie ne lasse aucun des protagonistes! On est marié de la veille, après l'interminable épreuve des fiançailles, et voici que l'on se découvre réciproquement son âme vraie, son cœur vrai, sa personnalité vraie, ses qualités vraies, comme aussi ses vrais défauts.

Il n'existe certainement dans la vie aucun autre passage plus difficile à franchir.

Chaque jour, chaque heure, chaque acte, si menu soit-il, contribue, en effet, à fixer l'appréciation d'un des époux sur son conjoint. Les tricheries possibles d'avant les nocces ne servent désormais à rien. La consommation du mariage a bouleversé l'idéal et mis au point toutes choses. Entre chaque conjugaison du verbe *aimer*, il y a du prosaïsme dans l'air. On s'étudie; on s'examine; on se suppute. Gare les fausses manœuvres! La lune de miel est pleine d'embûches. De ce moment, date l'orientation des ménages. J'en sais qui traînent à travers la vie le boulet d'une incompréhension initiale qu'un peu de tact eût suffi à dissiper.

Le rôle le plus difficile, en pareille conjoncture, appartient à l'homme. Il est l'initiateur; et sa douceur doit être extrême pour transformer, sans heurt ni sans offense, la jeune fille d'hier en

la femme de demain. Son respect sera absolu vis-à-vis les évolutions (j'allais écrire les révoltes) de cette crise d'épanouissement que vient souvent compliquer le chagrin de la séparation paternelle et maternelle. Toutes les ressources oratoires, toutes les caresses, toutes les consolations que pourront lui suggérer son amour ne seront pas de trop, à ce moment, pour accomplir l'œuvre d'acclimatation de l'épouse. Il devra se garder de plaisanter, ce procédé de guérison risquant souvent de manquer son but, en blessant les natures fières. Si les distractions du traditionnel voyage de nocces ne semblent pas ramener la pondération au cœur de la femme, qu'il propose à celle-ci de rentrer: l'intervention intelligente de la maman, à laquelle on ne manquera pas de venir bien vite confier ses grosses peines, achèvera l'œuvre morale entreprise par le mari.

Quant au rôle de la jeune épousée, il ressort d'une psychologie tellement délicate que ma plume se voit dans la nécessité de l'effleurer à peine. Peut-être l'initiation lente de la jeune fille par les procédés d'une éducation mieux appropriée à nos conceptions modernes l'amènerait-elle à glisser sans heurt à sa nouvelle situation; et ce serait là une œuvre que les mamans françaises devraient tenter comme l'ont tentée le plus heureusement du monde les mamans américaines; mais en l'état actuel, il n'y a qu'une chose à recommander à la jeune mariée: s'en rapporter en pleine confiance à l'homme qu'elle a choisi pour époux, et l'aimer franchement, sans peur ni sans contrainte, dans la pleine sincérité de son cœur.

Gabrielle CAVELLIER.

"OLD ENGLAND" DE LYON
TAILLEUR, 28, Rue de la République



NOTES D'ACTUALITÉ

Les Revenants

Si nous parlions revenants?... C'est un sujet qui se porte beaucoup depuis que M. Camille Flammarion a affirmé la possibilité de l'extériorisation et que MM. Clovis Hugues, Jules Claretie, Anatole France ont été témoins de manifestations non douteuses d'apparitions ou de télépathie.

Les revenants existent-ils? demanderons-nous tout d'abord.

Oui, ils existent; ils ne sont plus une invention destinée à servir d'épouvantail aux petits enfants et, si la foi hésite encore devant certaines particularités bizarres, il n'est plus permis de mettre en doute le faisceau de preuves exposé par les notoriétés du monde littéraire ou médical affiliés aux sociétés psychiques.

Seulement, les lumineuses études de M. Camille Flammarion bouleversent un peu les conceptions du vulgaire en ce qui concerne ce sujet. Généralement, on considère le fantôme comme étant l'apparition d'un mort, et les bonnes femmes aiment à narrer les terrifiantes histoires des dames blanches errant dans les châteaux en ruines.

Or, pour le moment du moins, on admet que l'apparition n'émane que d'un être vivant, et dans deux cas bien définis : 1° au moment où il va mourir ; 2° lorsque, même en parfaite santé, il possède une force de volonté suffisante pour se manifester aux yeux d'un absent connu de lui.

Le premier cas relève, du reste, directement du second, car nul n'a assisté à l'agonie d'un être lucide sans remarquer l'extraordinaire acuité de volonté mentale et d'intelligence qui éclate dans le flambolement des yeux. Eh ! bien, il suffit qu'en cet état, le mourant concentre, consciemment ou non, sa pensée sur un lieu ou sur une personne pour que son spectre puisse apparaître à cette personne ou dans ce lieu.

Les preuves fourmillent. Il n'est guère de famille où l'on ne conserve le souvenir d'un de ces phénomènes dont on ne parle jamais par crainte du ridicule, ou que l'on rejette par scepticisme sur le compte de l'imagination. Voici cependant une gerbe de faits dont les narrateurs ou les témoins portent des noms connus de tous, et contre lesquels nul ne pourra s'inscrire en faux.

C'est d'abord Clovis Hugues, le député-poète, qui narre qu'en 1871, alors qu'il était interné à la prison de Marseille, son camarade Gaston Crémieux lui promet qu'au moment où on le fusillera, il viendra se manifester dans leur cellule commune.

— « Or, dit textuellement Clovis Hugues, le matin du 30 novembre, à la pointe du jour, je fus subitement réveillé par un bruit de petits coups secs donnés dans ma table. Je sautai de mon lit ; je me plantai bien éveillé devant ma table : le bruit continuait... »

A cette heure précise, Gaston Crémieux était fusillé.

Puis, voilà l'attestation du général Parmentier, grand officier de la Légion d'honneur :

— « Ma famille, raconte-t-il, était un jour réunie à déjeuner. Le maître de la maison, parti le matin pour la chasse, n'étant pas encore rentré à l'heure du repas, on s'était mis à table sans lui. Tout-à-coup, une fenêtre de la salle à manger s'ouvre, puis se referme bruyamment : une demi-heure après, on rapportait le chasseur, tué par accident au moment même où s'était produit le phénomène ».

Ailleurs, c'est Mme Adam, la talentueuse femme de lettres, qui évoque la nuit épouvantée au cours de laquelle elle vit sa grand-mère appuyée sur son lit et fixant sur elle les orbites vides de ses yeux.

— « Dans ma famille, écrit encore M. Jules Claretie, il y avait un capitaine de la garde dont la grand-mère et les sœurs habitaient Nantes. Un soir, pendant le repas, un doigt invisible frappe aux vitres : « C'est lui, s'écrie l'aïeule, c'est mon fils qui revient... » On court à la porte : personne !... Le lendemain, une dépêche informait ma famille que le capitaine avait été tué la veille, au soir, à Wagram.

De Londres, Mme Ch. Matthews envoie une relation non moins sinistre :

Sa mère avait une domestique qui tomba malade de la rougeole et fut transportée à l'hôpital. Une nuit, Mme Ch. Matthews entend le bruit d'une personne passant « en frôlant » devant la porte de sa chambre. Au même instant, la porte s'ouvre, la domestique entre, va droit au lit, soulève les draps, et s'étend près de la vieille femme. Mme Matthews mère s'évanouit. A ce moment-là, la domestique n'était d'ailleurs pas encore morte : elle agonisait en répétant le nom de sa maîtresse.

Tous ces faits ont été contrôlés et affirmés par M. Camille Flammarion. En voici un autre dont l'héroïne est particulièrement connue du signataire de cet article, et qui prouve que dans certaines conditions d'affinité de pensées, un vivant en bonne santé peut également se manifester inconsciemment à un être connu de lui :

Une demoiselle X... était fiancée à un jeune homme qu'elle aimait beaucoup. Chaque jour, elle avait coutume de le rencontrer à un endroit déterminé de la ville de Rennes qu'ils habitaient. Or, un midi, se promenant avec une amie, elle s'arrête soudain : « Ah ! fait-elle, voilà M. Y... ! » Elle se détourne pour éviter une voiture, retourne la tête : plus personne ! Le boulevard était désert. Du reste, le fiancé consulté affirma se trouver en ce moment à l'autre extrémité de la ville.

Il existe aussi de singuliers effets de pressentiments étudiés par le chanoine Schmidt, et que l'on pourrait comparer à des tapes sur l'épaule données par le destin avant de vous frapper ; mais nous entrons ici dans le domaine de l'hypothèse et, bien que des milliers d'exemples démontrent que de ce côté aussi il y a un profond mystère, il convient d'en rester à la seule étude des faits positifs du domaine des apparitions, qui constitue la première porte ouverte sur les ténèbres de l'au-delà.

Sur tout ceci, les sceptiques haussent les épaules, ce qui les dispense d'autres réflexions.

En bonne foi, cependant, les apparitions de mourants sont-elles plus extraordinaires que les phénomènes dont on aurait nié la possibilité il y a un demi-siècle, et dont nous nous servons couramment aujourd'hui sans pouvoir expliquer leur genèse ?

« Il n'est pas douteux, conclut M. Flammarion, que les manifestations télépathiques ne soient constituées par une force, inconnue jusqu'ici comme le furent la vapeur et l'électricité, et que cette force n'émane de la volonté ».

Comment?... Nul ne le sait encore. Nous constatons ; nous n'expliquons pas. Nous n'en sommes encore qu'aux rudiments d'une science étrange, pleine d'ombres, mais il paraît possible que dans un temps donné, nos savants manient le fluide de la volonté humaine aussi facilement qu'ils manient aujourd'hui la foudre, et que les enfants des écoles primaires étudient la théorie des fantômes comme ils apprennent à cette heure celle de cet autre mystère qu'on appelle la photographie.

René GROUÉ.

LE CHEMIN FLEURI

Souviens-toi du chemin fleuri
Où si souvent nos voix chantèrent ;
Les souvenirs n'ont pas péri.
Ils sont en chaque fleur, ils errent
Tout le long du champ fleuri.

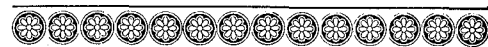
Car, dans les fleurs qui nous aimèrent
Nos âmes avaient un abri ;
Lés chants que nos voix leur chantèrent
Bien après nous longtemps restèrent
Tout le long du chemin fleuri.

Et sur la route où tant pleurèrent
Quand le cœur saigne — endolori,
Sur la route de vie — ils errent,
Les doux chants que nos voix chantèrent,
Tout le long du chemin fleuri.

Simone SIMONY.

"OLD ENGLAND" DE LYON

TAILLEUR, 28, Rue de la République



Toujours ces Dames !

Après Mlle Sylviac, c'est un honorable commerçant parisien qu'une ordonnance de M. Cail, juge d'instruction, vient de renvoyer poliment devant le tribunal correctionnel. Après ce commerçant, un autre commerçant, deux, trois autres, et ainsi de suite, jusqu'à la consommation des siècles et... des abonnés.

Malgré les protestations du public indigné, malgré la féminine — donc exquise — défense de Mlle Sylviac, on est bien forcé d'admettre que ces mesures sont on ne peut plus légales.

Une demoiselle du téléphone n'est pas une demoiselle ordinaire, c'est une demoiselle qu'il faut diviser en deux et avoir soin d'envisager sous deux angles : au téléphone et loin du téléphone. Loin du téléphone, c'est une gracieuse, parfois délicieuse enfant, aux dents nacrées, aux lèvres purpurines et *cætera* ; qui chérit le muguet, adore la violette... suivant les saisons — au demeurant pas du tout farouche.

Mais le seuil de l'établissement de la rue de la Barre une fois franchi, l'enfant devient un fonctionnaire et s. v. p., un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions ! Mademoiselle revêt, en entrant, la tunique protectrice avec, au dos, la petite étiquette : « Défense de toucher ». Quiconque, désormais, se permettra d'insulter *Madame*, tombe sous le coup de l'article 224 du Code pénal : « L'outrage fait... à tout citoyen chargé d'un service public... sera puni d'un emprisonnement de 6 jours à 1 mois et d'une amende de 16 francs à 200 francs. »

Le législateur ne prévoyait sans doute pas qu'il y aurait des téléphones ou des demoiselles du téléphone : il au-

"OLD ENGLAND" DE LYON
TAILLEUR, 28, Rue de la République

CRÈME
POUDRE
SAVON **SIMON**

† Sont adoptés par les
Dames du monde entier pour
adoucir, velouter, blanchir
la peau du visage et des mains. †
Se méfier des contrefaçons et imitations

LITS EN CUIVRE

Literie complète

Maison CHARNAUD

(Anc^t rue de la République, 65

4, Place des Jacobins, 4



UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, urticaires de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou par carte postale à
M. VINCENT, place Victor-Hugo, à Grenoble,
qui répondra gratis et franco par courrier et
enverra les indications demandées.

rait dû ajouter, pour être complet :
« ... L'outrage à tout citoyen ou *ci-
toyenne*... »

Comme corollaire, le coupable devait, il y a quelques années, « *faire réparation* à l'offensé » ! Une loi de 1894 a abrogé cette disposition. C'est fâcheux ! Je savoure l'idée d'un pauvre abonné traîné *manu militari* aux pieds de l'*Offensée*, et contraint de lui demander pardon, pourquoi pas de l'épouser !

Si le législateur a tenu à garantir les fonctionnaires hommes ou femmes contre les violences des administrés, il ne semble pas s'être beaucoup soucié de la réciproque.

Comment l'abonné pourra-t-il vaincre la résistance obstinée de la *demoiselle* et obtenir enfin la communication attendue?

Il y a bien un texte du code pénal, même plusieurs, qui punissent les abus d'autorité. Le seul applicable en la matière, est l'article 186 : « Lorsqu'un agent du gouvernement aura, sans motif légitime, usé de violences envers les particuliers, il sera puni... etc... » *Usé de violences*, mais c'est le contraire qu'on reproche à la demoiselle du téléphone qui ne veut rien entendre et refuse de répondre ! Elle n'est coupable que d'une passivité et d'une inertie désespérantes. D'ailleurs, ces dames auront toujours quelque motif légitime à invoquer, par exemple celui d'être femmes.

Paul P...



LIBRE CHRONIQUE

C'est le printemps, la feuille pousse..

Une Commission s'occupe d'étudier la composition de la terre où prospèrent les arbres de Paris. D'après l'analyse à laquelle ses membres se sont livrés, le terrain le plus propice à leur épanouissement est ainsi composé : Bouts de cigares : 20 % — Lingerie diverses : 6 % — Débris de journaux : 4 % — Bitume : 10 % — Confetti : 60 %.

Abstraction faite des confetti et du bitume — lequel est généralement de qualité inférieure, à en juger par celles « qui font le trottoir » — il reste à étudier l'influence spécifique des autres ingrédients précités sur la végétation.

Ainsi, des bouts de cigares : les restes d'un *londrès* ou d'un *panatella* sont-ils plus fertilisants que le « mégot » d'un *petit-bordeaux* ou d'un *inséparable*?

Telle est la première des « colles » qui s'impose aux examinateurs de nos Ecoles Forestières.

Ensuite, parmi les linge­ries diverses entrant dans la composition du sol lutécien, les bonnets jetés par dessus les moulins — rouges — doivent avoir une influence toute particulière sur la mon­née de la sève végétale; et il est évident que les « dessous » d'une Liane de Pougy, d'une Belle Otéro ou d'une Emilienne d'Alençon, passés à l'état d'engrais — sauf le respect qui ne leur est pas dû — doivent donner un degré de fumure bien supérieur à ceux d'une simple rosière et même des *semi-vierges* de l'abbé Prévost (Marcel).

Enfin, les débris de certains journaux pornographiques — que nous ne nommerons pas, afin de ne pas faire monter leur tirage — forment une couche de *guano* autrement riche en phosphates et en matières azotées que les feuilles honnêtes qui vont à pied et non dans le carrosse charlatanesque de la réclame et du puffisme.

Et puisque nous chroniquons aujourd'hui sur l'arboriculture, terminons en nous faisant l'écho d'une répartie surprise au Parc de la Tête-d'Or, dimanche dernier, sur les lèvres d'un bon paysan — ami ou parent d'un des jardiniers de la Ville — qui le pilotait à travers les serres et les parterres fleuris.

Arrivés devant le jardin consacré aux plantes grasses, le botaniste municipal montrait avec orgueil au brave *monfalous* un magnifique plant d'aloès qui — expliquait-il gravement — ne fleurit que tous les cent ans.

Mais, le campagnard défiant — et qui croyait que son interlocuteur se gaussait de sa crédulité — lui riposta d'un air narquois « qu'il connaissait, dans son village, une plante encore plus curieuse et ne fleurissant jamais.

— Et vous la nommez? demanda notre jardinier intrigué.

— C'est la plante... des pieds!

FRANC-SILLON.



L'ESPRIT des AUTRES

Un directeur de théâtre essaie de consoler le père d'une jeune artiste qu'on laisse croupir dans les pannes.

— Consolez-vous, lui dit-il e'le a de l'étoffe, votre fille.

— Alors pourquoi ne l'emploie-t-on que dans les doublures ?

- Qu'est votre père ?
 — Il est mort.
 — Mais avant, qu'était-il ?
 — Il était vivant.

Dans un restaurant, un client, après avoir soldé son addition, fait appeler le maître de l'établissement.

— Dites-moi donc, patron... Quand vous voulez faire un bon repas, où allez-vous?...

A la suite d'un rigoureux régime:

— Félicite-moi, dit Agénor à sa douce moitié, me voilà complètement guéri de mes rhumatismes.

— Ah! oui... Je suis bien contente!... Seulement, voilà: à présent, nous ne saurons plus jamais quand le temps va changer.

Mme X... à la manie de jouer la comédie.

La représentation terminée, Taupin se confond en compliments.

— Ah! dit-elle en minaudant, pour bien jouer ce rôle, il faudrait être jeune et belle.

— Vous êtes la preuve du contraire, répond Taupin.

On parlait l'autre soir chez la baronne Z..., du cas d'une aimable femme qui, ayant enterré successivement deux maris, se prépare à contracter une troisième union:

— Une veuve à répétition, quoi!... a dit quelqu'un.

Discussion conjugale:

« Vous avez beau dire, Monsieur, ce n'est pas moi qui ai couru après vous quand nous nous sommes mariés... »

— C'est exact, Madame, mais, la souris ne court pas après la souris et elle l'attrape tout de même!...

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du numéro 2459 du 14 mai 1904.
La Guerre russo-japonaise; *Concentration des forces russes à Kharbine*; La concentration japonaise en Corée; *Théâtre illustré*: Le Jongleur de Notre-Dame; *Maroc*: M. Saint-René Taillandier et le personnel de la légation; *Belgique*: La Grève des Verriers; *Musée d'Ajaccio*: La Bataille de l'Alma, par Horace Vernet. — L'Ecole Florentine; Supplément sportif: La Coupe Internationale d'Epée. — Grand Prix de la République. — Rutt; Roman illustré: *Papa*, par J. Berre de Turique; Echecs, par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.
 Le numéro: 50 centimes.

LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction
de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées: un an, 14 fr.; 6 mois 7 fr.; 3 mois, 3 fr. 50.
 — Avec planches coloriées: un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 3 mois, 7 fr.

Spectacles et Concerts

CASINO-KURSAAL

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié.

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs, à 8 heures, concert. Spectacle varié.

CASINO DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Ouvert depuis le dimanche 1^{er} mai.

CASINO DU GRAND CERCLE MODERNE DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Ouvert depuis le dimanche 10 avril.

CASINO DU PALAIS DE GLACE

Tous les jours, à partir de 4 heures, Apéritif-Concert par l'orchestre des Tsiganes. Le soir, à 9 heures, grand concert.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions défavorables que nous relevions encore hier se continuent aujourd'hui. Le marché est sans affaires. On semble vouloir attendre que la période des fêtes soit terminée pour reprendre position.

Notre 3 % clôture à 96,75.

Nos établissements de Crédit soutiennent fermement leurs cours. Le Crédit Foncier cote 675; la Banque de Paris fait 1.110; la Société Générale est recherchée à 620; le Comptoir National d'escompte vaut 591; le Crédit Lyonnais se tient à 1.092.

Les actions de nos grandes compagnies sont sans grands changements. Le Nord se négocie à 1.721; l'Orléans à 1.390 et le Lyon 1.299.

Le Suez passe à 4.098.

Les Rentes étrangères participent à la lourdeur générale. Nous laissons l'Italien à 102,75; l'Extérieure à 82,50; le Portugais finit à 59,57; le Russe consolidé vaut 87,25; le 3 % 1891 est à 70,75. La Rente Turque vaut 82,55; la Banque Ottomane, 575.

OBLIGATIONS

PANAMA à LOTS

titres absolument garantis et tous remboursables par des lots ou par 400 francs.

6 tirages par an (1 tous les 2 mois)

PROCHAIN TIRAGE:

15 Juin 1904

1 lot 1 lot
 500.000 FR. 100.000 FR.
 au comptant tous frais compris

LOTS DU CONGO

taux de remboursement 180 fr.
 par an augmentant de 5 fr.
 par an jusqu'en 1987.

SIX TIRAGES PAR AN

PROCHAIN TIRAGE

20 Juin 1904

GROS LOT: 150.000 fr.

24 lots formant un total de
 158.000 fr.
 au comptant tous frais compris

Adresser demandes et son ls a
L'AGENCE FOURNIER
 14, rue Comfort, Lyon

Expédition *franco* des titres
 à réception des fonds et par
 retour du courrier.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'Anti-Epileptique de Liège de toutes les malades nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison envoyée *franco* à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien à LILLE (Nord).

Eviter les Contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable Nom

Demandez Partout

LE

THÉ DES MANDARINS

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER

P. LEGENDRE & C^{ie}, r. Bellecordière Lyon

Anc. M^{re} VIENNET, fondée en 1837

PIANOS
9, Place Jacobins, 9
LYON
Ch. MORETTON & C^{ie}
Envoi franco Catalogue illustré

BOSC

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION de COSTUMES
pour Bals Masqués
et Habits

MATÉRIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, 1
derrière le Gd-Théâtre

Agence FOURNIER, Concessionnaire général

LOTÉRIE

Pour la Construction d'un Musée à GUÉRET (Creuse)
AU CAPITAL DE

200.000 fr.

TIRAGE IRREVOCABLE: 15 Juin 1904

1 GROS
LOT

15.000

1 GROS
LOT

plus 60 Lots de

2.500, 1.000, 500 ET 100 FR.
tous payables en argent

UN FRANC LE BILLET. On trouve billets dans toute la France, débits de tabacs, libraires, et à l'AGENCE FOURNIER, 11, rue Confort, Lyon et ses Succursales. Par correspondance, joindre mandat-poste du montant des billets et enveloppe affranchie, à 0.15 centimes par 4 billets, pour le retour.

Remise importante aux Marchands

LE THÉ

DES

MANDARINS

Qualité extra supérieure

SE TROUVE DANS TOUTES LES

Bonnes Epiceries et Maisons de Comestibles

Le kilo.....	9 fr. 50
500 grammes ...	4 » 75
250 grammes ...	2 » 50
125 grammes ...	1 » 50
50 grammes ...	0 » 60

DÉPOT GÉNÉRAL :

Maison Isaac CASATI

31, Rue Ferrandière, LYON

MARIAGES RICHES

Maison de toute confiance avantageusement connue dans la Région par ses grandes relations, mariant gratuitement les veuves et les demoiselles.

M. SAGE, 8, r. Paul-Chenavard
(Cabinet de 2 h. à 7 h. du soir)

Demandez partout

LE

THÉ DES MANDARINS

BELLE JARDINIÈRE

PARIS -- 2, rue du Pont-Neuf -- PARIS

La plus grande Maison de Vêtements du Monde entier

TOUT

CE QUI CONCERNE LA TOILETTE DE L'HOMME ET DE L'ENFANT
Confections pour Dames et Fillettes

SUCCURSALE DE LYON

62, rue de la République, 62

La Meilleure de toutes les Liqueurs de Table

Fabriquée par le R. P. DODATO CAMURANI

Directeur de la Pharmacie du Vatican, à Rome

DÉPOT GÉNÉRAL :

Maison ISAAC CASATI, r. Ferrandière, 31

MASSAGE MÉDICAL

Rue Paul-Chenavard, 8

Mlle CLARAZ, Masseuse

En vente

DANS TOUTES LES BONNES ÉPICERIES

LE

RHUM MARQUISAT

VILLE DE VALENCIENNES (Nord)

LOTÉRIE

Pour la Construction d'un Musée à VALENCIENNES (Nord)
(Autorisée par Arrêté Ministériel du 14 Septembre 1903)

DEUX GROS LOTS :

150.000 fr. et 10.000 fr.

plus 115 autres lots de 1.000, 500 et 100 fr.

Soit 117 Lots faisant **180.000 fr.** tous payables en argent

TIRAGE : 15 Décembre 1904

UN FRANC LE BILLET. On trouve des Billets chez Débitants de tabacs, Librairies. Vente gros et détail, à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, LYON, Concessionnaire général. Joindre au mandat enveloppe affranchie à 0.15 par 4 billets pour réponse.

ANÉMIQUES

et toutes personnes qui souffrez depuis longtemps sans avoir obtenu la guérison de CHLOROSE, PALES COULEURS, NEURASTHÉNIE, FLUEURS BLANCHES, FAIBLESSES occasionnées par la CROISSANCE RAPIDE, L'ÂGE CRITIQUE, la CONVALESCENCE et, en général, tout ÉPUISEMENT produit par l'âge ou les maladies, le seul remède capable de vous guérir radicalement et en peu de jours c'est

L'ANTIANÉMIQUE GRIPPAT

Ce produit exclusivement végétal, expérimenté depuis plus d'un siècle, contient du fer à l'état naturel, le seul assimilable et ne constipant jamais. Il est d'un emploi facile, agréable et sans danger. Aucun des nombreux médicaments préconisés jusqu'à ce jour n'a donné d'aussi merveilleux résultats.

Prix du flacon : 4 fr. - Traitement complet, 2 flacons, franco : 8 fr.

Dépôt général : Pharm. DAMIRON, 39, pl. de la Bourse, Lyon (Brochure franco)

EN VENTE dans tous les kiosques à journaux

Le numéro
0.10 c

LA REVUE BI-MENSUELLE
DES TIRAGES FINANCIERS

211
1^{er} au

Publiant tous les Tirages des Valeurs à lots et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés